

CHARTRE DE LA PAUSE MERIDIENNE

 **Ville de Gannat**
la ville à la campagne! 





MOT DU MAIRE

Il est de notre devoir de mettre en œuvre les conditions nécessaires à la bonne éducation et aux apprentissages indispensables des enfants gannatois.

En ce sens, la pause méridienne est un temps que nous avons identifié comme important et, sur lequel nous avons voulu travailler. Ainsi, au travers de cette charte vous découvrirez les valeurs que nous mettons en place et toute la qualité de la chaîne alimentaire souhaitée. De bons produits (manger local, favoriser les collaborations avec nos artisans), une cuisine maison, un environnement apaisé, des alertes sur le gaspillage et le tri des déchets.

Avec Stéphanie Cartoux, conseillère municipale déléguée à l'éducation et aux affaires scolaires et Véronique Serisier, adjointe en charge de l'Enfance et de la Jeunesse, nous remercions le travail quotidien mené par nos équipes Enfance et Jeunesse et Restauration Scolaire.

Nous vous laissons découvrir cette organisation qui a pour mission que le temps de convivialité de cette pause rime avec citoyenneté et bien être alimentaire !



AVANT-PROPOS

En septembre 2016, la Municipalité a posé les bases d'une réflexion sur un Projet Educatif Global, afin de disposer d'un outil de développement pour mener une politique faite de projets concrets en faveur de la jeunesse de notre commune. Le Projet Educatif Global est donc le fruit de travaux et de concertation, entre l'ensemble des énergies et compétences du territoire au service des enfants et de la jeunesse.

Ce temps du midi des enfants de 12h à 14h, appelé « pause méridienne », correspond à un temps périscolaire, placé directement sous la responsabilité de Mme le Maire.

Des adultes aux compétences et missions diverses : agents techniques de restauration, Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM), animateurs et auxiliaire de vie scolaire composent l'équipe éducative au service de l'enfant et des familles.

La création d'une charte de la pause méridienne permettra de communiquer sur l'organisation de ce temps mais aussi de favoriser et valoriser les échanges entre les différents acteurs éducatifs.

Cette charte s'inscrit dans le cadre du projet alimentaire, axe prioritaire du Projet Educatif Global qui vise les objectifs suivants :

- Proposer un accueil avec une équipe pédagogique formée,
- Distribuer à l'enfant des repas de qualité, en quantité adaptée à ses besoins dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité,
- Adapter les locaux et les matériels utilisés pour le temps de la pause méridienne,
- Valoriser les productions locales, de qualité.

COORDINATION DES ACTEURS AUTOUR DE L'ENFANCE

Un comité de pilotage a été créé. Il est composé de Mme le Maire, la conseillère déléguée en charge du Projet Educatif Global, les élus, la coordinatrice du projet, les techniciens enfance-jeunesse, le cuisinier, les directeurs d'école, les représentants enseignants, les délégués de parents d'élèves, des représentants auxiliaires de vie scolaire, des représentants du personnel ATSEM, animateurs, agents techniques de la restauration scolaire, un représentant de la Caisse d'Allocations Familiales, un représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Parce que l'éducation est l'affaire de tous, nous comptons sur la participation active de chacun qui sera essentielle à notre dynamique de projet entre tous les acteurs éducatifs. Cela permettra aussi d'obtenir une animation de qualité. La rédaction de la charte a été réalisée par les techniciens enfance-jeunesse responsables de ce temps de pause méridienne en lien avec le service communication de la commune.



SOMMAIRE

1- Les objectifs pédagogiques	p. 1 - 2
2- Les locaux.....	p. 3-4-5
3- Les moyens matériels.....	p. 6
4- L'équipe éducative	
Les animateurs	p. 7-8
Les ATSEM.....	p. 9
5- Missions et formation de l'équipe éducative	p. 10
6- Le personnel de service	p. 11
7- Rôles, missions et formation du personnel de service.....	p. 12-13
8- Déroulement de la pause méridienne :	
- École maternelle du Champ de Foire	p. 14
- École élémentaire Jean Jaurès.....	p. 15
- École maternelle Eugène Bannier.....	p. 16
- École élémentaire Louis Pasteur.....	p. 17
- École maternelle du Malcourlet.....	p. 18
- École élémentaire du Malcourlet.....	p. 19
9- Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I).....	p. 20-21
10- Communication et relations avec les familles	p. 22-23

1- LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le temps méridien est un moment charnière dans le rythme de vie de l'enfant mais c'est avant tout une pause importante au milieu de la journée scolaire. La volonté de l'équipe est de développer l'aspect éducatif et de répondre aux besoins des enfants. L'objectif est également de permettre aux enfants de retourner en classe dans des conditions favorables aux apprentissages scolaires de l'après-midi.

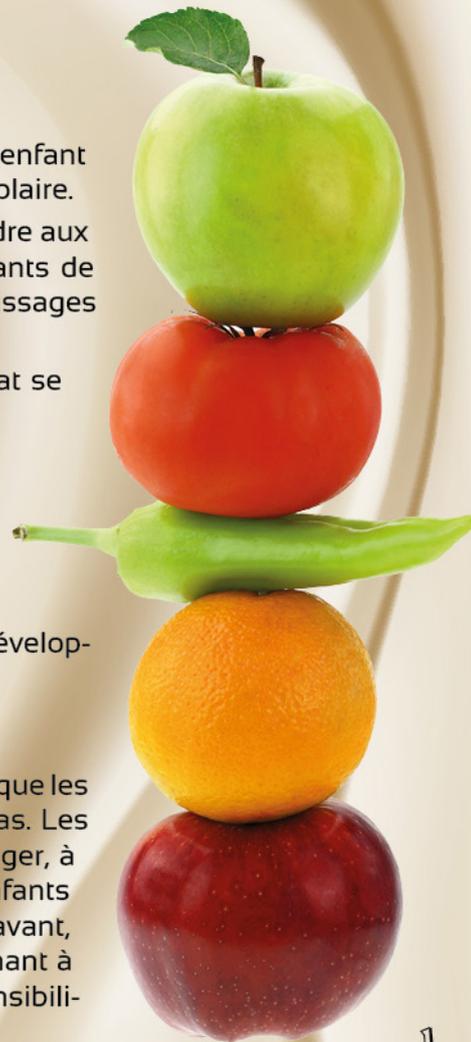
Le temps de pause méridienne pour les acteurs de la ville des Gannat se décline en cinq objectifs :

- **FAVORISER L'APPRENTISSAGE DU VIVRE ENSEMBLE ET LE RESPECT DE TOUS**

C'est en partageant des valeurs du "vivre ensemble" que les enfants et les adultes créent un climat de confiance. La création de règles de vie communes pour les enfants et les adultes permet également de développer la cohésion des groupes et l'implication de tous.

- **PERMETTRE À L'ENFANT D'ÊTRE PLUS AUTONOME**

C'est en développant des moments et des animations d'apprentissage que les enfants peuvent acquérir plus d'autonomie et être acteur de leur repas. Les enfants accompagnés par les adultes apprennent à se servir, à partager, à débarrasser, à couper leurs aliments et à aider leurs camarades. Les enfants apprennent à manger proprement et à respecter les règles d'hygiène avant, pendant et après le repas. En luttant contre le gaspillage et en apprenant à donner une seconde vie à nos déchets, les enfants sont également sensibilisés au respect environnemental.



• RESPECTER LES RYTHMES DE VIE DE L'ENFANT EN ASSURANT SA SÉCURITÉ PHYSIQUE, MORALE ET AFFECTIVE

La présence permanente des ATSEM, des animateurs et du personnel de la restauration scolaire pendant le temps du repas permet d'assurer la sécurité des enfants. De manière bienveillante et en étant à l'écoute pour assurer la sécurité affective, l'équipe éducative propose des animations et des temps calmes adaptés aux besoins de chaque tranche d'âge.

• FAIRE DU TEMPS DE REPAS UN MOMENT DE PLAISIR, DE DÉTENTE ET DE CONVIVIALITÉ

L'espace du repas doit être agréable, aménagé, confortable et décoré pour permettre à tous les enfants de se sentir le mieux possible. Le restaurant scolaire est un lieu ludique et d'expérimentation : autour de jeux, de temps de détente, d'apprentissages et de découverte. Les enfants doivent être accueillis par des adultes disponibles, attentifs et souriants. Ces conditions favorables à l'épanouissement des enfants favorisent la convivialité.

• SENSIBILISATION À L'ÉDUCATION À LA SANTÉ

L'action de promouvoir l'éducation à la santé est axé sur :

- Sensibiliser les enfants à l'intérêt des bonnes pratiques : l'équipe éducative sensibilise les enfants à l'intérêt des bonnes pratiques alimentaires. Elle encourage les enfants aux notions d'hygiène et d'équilibre alimentaire en organisant des ateliers autour du goût, de la découverte des aliments et de l'équilibre alimentaire. C'est en proposant aux enfants de goûter à tous les plats qu'ils construiront leurs préférences et goûts pour certains aliments ou non.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire : le gaspillage alimentaire est défini comme étant toute nourriture destinée à la consommation humaine, qui, à une étape de la chaîne alimentaire est perdue, jetée ou dégradée. Il s'agira pour l'équipe éducative de sensibiliser les enfants à cette notion par l'intermédiaire d'animations quotidiennes afin de modifier les habitudes de consommation tout en privilégiant leur autonomie.

2- LES LOCAUX

Un groupe de travail (composé de Mme le Maire, la conseillère déléguée en charge du Projet Éducatif Global, les élus, le directeur des services techniques, la coordinatrice du projet, les techniciens enfance jeunesse, le cuisinier, un représentant des services vétérinaires, un représentant de l'entreprise Réactiv), se réunit régulièrement afin de mener à bien l'axe "aménagement des restaurants scolaires". Le groupe de travail se focalise sur l'aménagement et les travaux de réfection de certains restaurants scolaires.

Le projet d'aménagement des locaux a pour objectifs :

- D'épurer les espaces
- De penser et aménager les espaces afin de rendre l'enfant autonome

Le projet nécessitera de réaliser des travaux dans les restaurants scolaires de Pasteur, Champ de Foire et Jean Jaurès, pour permettre aux enfants d'accéder à un réfectoire adapté à ce temps de la pause méridienne tout en respectant les besoins du rythme de l'enfant.



RESTAURANTS SCOLAIRES

RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ÉCOLE DU CHAMP DE FOIRE



RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ÉCOLE DU MALCOURLET CÔTÉ DES MATERNELLES



RESTAURANT SCOLAIRE DE L'ÉCOLE LOUIS PASTEUR POUR LES MATERNELLES DE EUGÈNE BANNIER





RESTAURANT
SCOLAIRE DE L'ÉCOLE JEAN JAURÈS



RESTAURANT
SCOLAIRE DE
L'ÉCOLE DU
MALCOURLET
CÔTÉ DES
ÉLÉMENTAIRES



RESTAURANT
SCOLAIRE DE L'ÉCOLE
LOUIS PASTEUR POUR LES ÉLÉMENTAIRES



3- MOYENS MATÉRIELS

SALLE PÉRISCOLAIRE - Toutes les écoles disposent d'une salle périscolaire, réel espace central d'échange pour tous les acteurs éducatifs. Cet endroit est souvent la salle réservée à l'accueil périscolaire du matin et du soir.

SALLES SPÉCIFIQUES - Sur chaque site scolaire, des salles complémentaires sont existantes afin de permettre aux équipes de développer diverses animations (salle de sport, préau couvert, salle de danse...).

SALLE DE SIESTE - Chaque école maternelle dispose d'une salle de sieste afin de permettre aux plus petits de se reposer dans les meilleures conditions.

LES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS - Avant et après le repas les enfants disposent des cours de récréation et de leurs aménagements : préau, jeux extérieurs, toboggans, installations sportives (buts de foot et paniers de basket).

JEUX ET LES JOUETS - Chaque équipe dispose de ses propres jeux et jouets (jeux de société, jeux de construction...). Des jeux sont aussi disponibles avec la mise en place d'un partenariat avec Monsieur Damien, développeur d'imaginaire.

LE BRICOLAGE - Du petit matériel, matériel créatif, dessin permettent aux équipes de développer des activités manuelles (bricolage, peinture, jardinage...).

LE NUMÉRIQUE - Les équipes ont accès au matériel numérique (classes mobiles, vidéoprojecteurs, tablettes...) afin de développer des animations autour du numérique.

LE MATÉRIEL SPORTIF - Pour les jeux extérieurs, les enfants disposent de matériel sportif (ballons, cerceaux, cordes à sauter...) et peuvent utiliser des jeux de cour (vélos, trottinettes...)

4- L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

ENCADREMENT

Amélie
Dautraix



Yoann
Chauchepnat



Clarisse
Sabatier



ANIMATEURS DANS ET HORS RESTAURANTS SCOLAIRES

Jennifer



Laëtitia



Magali



ÉCOLE
MALCOURLET

ANIMATEURS HORS RESTAURANTS SCOLAIRES

Caroline



Marie



Benjamin



Mélissa



Florence



Alexis



ANIMATRICES RESTAURANTS SCOLAIRES POUR LES MATERNELLES

Anaëlle



Mérodie



Caroline



ANIMATEURS DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Yann



ÉCOLE
JEAN JAURÈS

Mélinda



ÉCOLE
LOUIS PASTEUR

LES ATSEM
DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

**ÉCOLE DU
CHAMP
DE FOIRE**

Christelle



Jennifer



Alexia



ÉCOLE DU EUGÈNE BANNIER

Lauren



Lucile



Céline



ÉCOLE DU MALCOURLET

Lauren



Nadine



Stéphanie



5- MISSIONS ET FORMATION DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE

MISSIONS

L'équipe éducative (animateurs et ASTEM) participe à la mise en place du projet pédagogique conduit par le directeur, en cohérence avec le projet éducatif de la ville. Elle est en contact direct avec les enfants et doit veiller à leur sécurité physique, morale et affective. Pour cela, elle doit respecter et connaître le cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) ainsi que celui du service de Protection Maternelle Infantile (PMI) qui attribue un agrément qui est renouvelé tous les 3 ans.

L'équipe doit construire une relation de qualité avec les mineurs qui lui sont confiés, qu'elle soit individuelle ou collective. Elle participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs : parents, enseignants, intervenants, équipe éducative et personnel technique.

Elle encadre et anime la vie quotidienne, fait respecter les règles de vie et doit être capable de proposer et d'encadrer des activités innovantes et adaptées à l'âge et aux besoins des mineurs.

FORMATION

- La plupart de l'équipe d'animation est titulaire d'un BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou d'un BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, Éducation Populaire et des Sports).
- Les ATSEM sont toutes titulaires du CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) petite enfance et pour la plupart détiennent le concours d'Agent Territorial Spécialisé en École Maternelle.
- Tous les agents sont titulaires du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) et ont tous suivi une formation attitudes et postures en cas de situation d'urgence (incendie, confinement...)
- En 2018, l'équipe éducative a également suivi une formation sur son rôle lors de la pause méridienne.
- D'autres formations internes ont lieu afin de sensibiliser les équipes à différents thèmes : numérique, handicap...
- Un travail en collaboration avec le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) permet à l'équipe de se former à différentes techniques de compostage.

6- LE PERSONNEL DE SERVICE

RESTAURANT SCOLAIRE ET CUISINE CENTRALE JEAN JAURÈS

Bruno

Thierry

Marie-Claire

Noëlle

Laure

Christine



Chef cuisinier



Cuisinier



Béatrice

Isabelle

Sylvie

Véronique

ÉCOLES
LOUIS
PASTEUR
ET
EUGÈNE
BANNIER



ÉCOLE
DU
CHAMP
DE FOIRE



Marie-France

Alexandra

Sophie

ÉCOLE
DU
MALCOURLET



7- RÔLES, MISSIONS ET FORMATIONS

Le restaurant scolaire de Jean Jaurès confectionne environ 400 repas quotidiens à partir de produits commandés auprès d'entreprises et d'artisans locaux, à hauteur de 30 %. Les menus sont élaborés par le chef cuisinier en collaboration et validés par une diététicienne. Ils ont une composante "bio" par semaine, un plat "bio" par mois. La ville développe des circuits courts et se tourne vers une production locale pour le pain et la volaille. Un partenariat est conclu avec les boulangeries : Caron, Roche et Joseph, pour la viande avec Allier Volailles. Une composante "fait maison" par repas est proposée aux enfants. Le cuisinier, en collaboration avec le conseil municipal d'enfants, crée des menus au cours de l'année scolaire. L'équipe d'animation propose des menus à thème.

Le restaurant scolaire de Jean Jaurès livre les repas selon le principe de la liaison chaude. Les repas sont acheminés à l'aide d'un véhicule de livraison dans des containers chauds à destination des restaurants scolaires satellites des écoles Pasteur, Champ de Foire et Malcourlet.

Le personnel municipal assure le maintien à température (+ 63°C au moins) des plats chauds, au moment du service.

RÔLES

- Assurer la préparation des repas
- Distribuer des repas dans les restaurants scolaires satellites
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité
- Garantir l'hygiène des locaux

MISSIONS

- Servir soigneusement les repas
- Servir l'enfant en tenant compte de son envie et de son appétit tout en l'invitant à goûter de tout et le guidant dans son autonomie
- Limiter le gaspillage alimentaire
- Veiller au respect de l'application des régimes alimentaires particuliers et des Projets d'Accueils Individualisés
- Avoir une attitude d'écoute
- S'impliquer dans la mise en place du projet alimentaire

FORMATIONS

Les agents de la restauration scolaire ont suivi ou suivront une formation concernant "l'hygiène alimentaire pour la distribution des repas" et "les gestes et postures pour l'entretien des locaux".

Tous les agents sont titulaires ou suivront une formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSCI). Le personnel a participé à une formation "attitudes et postures" en cas de situation d'urgence (évacuation, confinement).



8- DÉROULEMENT DE LA PAUSE MÉRIDIDIENNE

ÉCOLE MATERNELLE DU CHAMP DE FOIRE

Accueil des enfants de la petite à la grande section.

Encadrement par trois ATSEM, un animateur et un agent technique de la restauration scolaire.

Petite et moyenne sections :

12h – 12h15	12h15 – 13h	13h – 13h15	13h15	13h30
Toilettes Lavage de mains Appel	Repas	Toilettes Lavage de mains	Sieste	Animations pour les enfants de moyenne section

Grande section :

12h – 12h45	12h45 -13h	13h – 13h50	13h50
Animations et temps calme	Toilettes Lavage de mains Appel	Repas	Toilettes Lavage de mains

À l'intérieur du restaurant scolaire des animations se mettent en place afin de sensibiliser les enfants :

- Animations autour du gaspillage alimentaire
- Animations autour du compost : fonctionnement, compostage, tri
- Animations pour l'autonomie : chefs de tables, débarrassage

Les enfants de grande section, sous forme d'ateliers, avant le repas profitent de jeux divers (jeux de société, jeux de constructions, musiques et décoration d'espace).



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÈS

Accueil des enfants du CP au CM2.

Encadrement par quatre animateurs et des agents techniques de la restauration scolaire.



1^{er} service - CP – CP/CE1 – CE1/CE2 :

12h – 12h15	12h15 -13h	13h – 13h45	13h50-14h
Toilettes Lavage de mains Appel	Repas	Animations et temps calme	Temps calme et récréation

2^{ème} service - CE2/CM1 – CM1/CM2 – CM2 :

12h – 12h45	12h45 -13h	13h – 13h45	13h45-14h
Appel, animations et temps calme	Toilettes Lavage de mains	Repas	Temps calme et récréation

À l'intérieur du restaurant scolaire des animations se mettent en place afin de sensibiliser les enfants :

- Animations autour du gaspillage (rituel de la pesée)
- Animations autour du compost : fonctionnement, compostage, tri
- Animations pour l'autonomie : chefs de tables, débarrassage
- Animations à thème : découverte en fonction du thème

À l'extérieur du restaurant scolaire, les enfants sont répartis en plusieurs ateliers. Ces ateliers se déclinent en parcours éducatifs. Ils peuvent choisir l'animation qu'ils souhaitent de façon à répondre à leurs envies (créatif, sportif, coopératif, historique, numérique...). C'est l'occasion également de s'investir dans les projets d'école (marché de Noël, kermesse, projets divers...).

Chaque animation sportive se termine par un temps calme.

DÉROULEMENT DE LA PAUSE MÉRIDIENNE

ÉCOLE MATERNELLE EUGÈNE BANNIER

Accueil des enfants de la petite section à la grande section.

Encadrement par trois ATSEM, un animateur et un agent technique de la restauration.

Les enfants mangent au restaurant scolaire de l'école élémentaire Louis Pasteur.

Ils effectuent le trajet à pied.



Petite et moyenne sections :

12h – 12h15	12h15 – 12h30	12h30-13h25	13h25 – 13h40	13h40-13h50	13h50
Toilettes Lavage de mains - Appel	Trajet	Repas	Trajet	Toilettes Lavage de mains	Sieste

Grande section :

12h – 12h25	12h25 – 12h30	12h25-12h45	13h45 – 13h35	13h35-13h50	13h50-14h
Appel, animations et temps calme	Toilettes Lavage de mains	Trajet	Repas	Trajet	Toilettes Lavage de mains

À l'intérieur du restaurant scolaire des animations se mettent en place afin de sensibiliser les enfants :

- Animations autour du gaspillage alimentaire
- Animations autour du compost : fonctionnement, compostage, tri
- Animations pour l'autonomie : chefs de table, débarrassage

Avant le repas, les enfants de grande section, sous forme d'ateliers profitent de jeux divers (jeux de société, jeux de construction, musiques, décoration d'espace en lien avec les projets d'école). Les enfants de petite et moyenne sections profitent d'un temps calme avant la sieste : musique, histoires.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LOUIS PASTEUR

Accueil des enfants du CP au CM2 et classe ULIS.

Encadrement par quatre animateurs et des agents techniques de la restauration scolaire.
Les enfants mangent par niveau mais les jours changent afin de permettre à chaque enfant de découvrir qui est l'autre.



1^{er} service :

12h – 12h15	12h15 -13h	13h – 13h45	13h45-14h
Toilettes Lavage de mains Appel	Repas	Animations et temps calme	Temps calme et récréation

2^{ème} service :

12h – 12h50	12h50 -13h	13h – 13h45	13h45-14h
Appel, animations et temps calme	Toilettes Lavage de mains	Repas	Temps calme et récréation

À l'intérieur du restaurant scolaire, des animations se mettent en place afin de sensibiliser les enfants :

- Animations autour du gaspillage alimentaire (rituel de la pesée...)
- Animation autour du compost : fonctionnement, compostage, tri
- Animation pour l'autonomie : chefs de table, débarrassage
- Animation à thème : découverte en fonction du thème

A l'extérieur du restaurant scolaire, les enfants sont répartis en plusieurs ateliers. Ces ateliers se déclinent en parcours éducatifs. Ils peuvent choisir l'animation qu'il souhaitent faire de façon à répondre à leurs envies (créatif, sportif, coopératif, historique, numérique...). C'est l'occasion également de s'investir dans les projets d'école (marché de Noël, kermesse, projets divers...).

Chaque animation sportive se termine par un temps calme.

DÉROULEMENT DE LA PAUSE MÉRIDIANNE

ÉCOLE MATERNELLE DU MALCOURLET

Accueil des enfants de la petite à la grande section.

Encadrement par trois ATSEM et un agent technique de la restauration scolaire.

Les enfants mangent en un seul service.



Petite, moyenne et grande sections :

12h – 12h15	12h15 -13h	13h	13h-13h30	13h30-14h
Toilettes Lavage de mains Appel	Repas	Sieste pour les petites sections	Récréation pour les moyennes et grandes sections	Animations pour La moyenne et la grande sections

À l'intérieur du restaurant scolaire des animations se mettent en place afin de sensibiliser les enfants :

- Animation autour du gaspillage alimentaire
- Animation autour du compost : fonctionnement, compostage, tri
- Animation pour l'autonomie : chefs de table, débarrassage

Après le repas, les enfants de moyenne section qui ne font pas la sieste profitent d'un temps calme. Les enfants de grande section participent à une animation en groupe (relaxation...).

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU MALCOURLET

Accueil des enfants du CP au CM2.

Encadrement par trois animateurs et deux agents techniques de la restauration scolaire.



1^{er} service - CP – CE1/CE2 :

12h – 12h15	12h15 -12H50	12H50 – 13h45	13h45-14h
Toilettes Lavage de mains Appel	Repas	Animations et temps calme	Récréation

2^{ème} service - CE2 – CM1/ CM1 – CM2 :

12h – 12h45	12h45 – 12h50	12h50-13h45	13h45-14h
Appel, animations et temps calme	Toilettes Lavage de mains	Repas	Animations et temps calme

À l'intérieur du restaurant scolaire des animations se mettent en place afin de sensibiliser les enfants :

- Animation autour du gaspillage alimentaire (rituel de pesée...)
- Animation autour du compost : fonctionnement, compostage, tri
- Animation pour l'autonomie : chefs de table, débarrassage
- Animation à thème : découverte en fonction du thème

À l'extérieur du restaurant scolaire, les enfants sont répartis en plusieurs ateliers. Ces ateliers se déclinent en parcours éducatifs. Ils peuvent choisir l'animation qu'ils souhaitent faire de façon à répondre à leurs envies (créatif, sportif, coopératif, historique, numérique...). C'est l'occasion également de s'investir dans les projets d'école (marché de Noël, kermesse, projets divers...).

Chaque animation sportive se termine par un temps calme.

9-PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ (P.A.I)

• AMÉNAGEMENT SCOLAIRE, PÉRISCOLAIRE OU EXTRASCOLAIRE EN RÉPONSE À LA SITUATION PERSONNELLE DE L'ENFANT

Le Projet d'Accueil Individualisé est mis en place lorsque l'accueil de l'enfant, notamment en raison d'un trouble de santé invalidant (pathologies chroniques, intolérances alimentaires, allergies), nécessite un aménagement particulier (suivi d'un traitement médical ou protocole en cas d'urgence).

C'est un document écrit qui organise la vie quotidienne de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité.

• INITIATIVE

Ces aménagements sont engagés à la demande de la famille et du responsable. Le médecin de famille rencontre l'enfant et/ou sa famille afin de cerner les difficultés de l'enfant.

À partir des informations recueillies auprès de la famille et du médecin, il déterminera les aménagements susceptibles d'être mis en place.

• ÉLABORATION

Ce document organise les modalités particulières de prise en charge en tenant compte des éléments médicaux qui nécessitent une attention et des gestes précis. Avec l'accord de la famille, toutes informations pouvant être utiles à la prise en charge de l'enfant pourront être jointes au projet. Les symptômes visibles, les mesures à prendre pour assurer la sécurité de l'enfant, les médecins à joindre doivent y figurer.

Le P.A.I est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le responsable de la structure d'accueil, le médecin de famille, éventuellement l'auxiliaire de vie scolaire ou l'Accompagnant aux Élèves en Situation de Handicap (AESH).

• DIFFUSION

Elle se fait au sein de la communauté éducative et auprès de tous les partenaires concernés. Le devoir de confidentialité est un principe général et absolu qui s'impose à toute l'équipe éducative.

• DURÉE DE VALIDITÉ

Le P.A.I est lié à la pathologie ou au trouble constaté pendant l'année scolaire. Il peut donc être établi pour une période allant de quelques jours à une année scolaire. Il peut également être reconduit d'une année sur l'autre (réactualisation).

Des modifications peuvent être apportées en cours d'année selon l'évolution de la santé de l'enfant, à la demande de la famille ou de l'équipe éducative.

10-COMMUNICATION ET RELATIONS AVEC LES FAMILLES

• LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est un outil obligatoire mais aussi indispensable lorsqu'un accueil est déclaré auprès de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations). Il est l'application directe du Projet Éducatif Global (PEG) de la structure et traduit l'engagement d'une équipe pédagogique, dans un temps et un cadre donné. Pour les accueils périscolaires de la ville de Gannat, il est établi pour une année.

Ce contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les enfants et les familles définit les modalités de fonctionnement et il sert de référence tout au long de l'année scolaire permettant de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Le projet pédagogique est aussi un outil de communication auprès des différents acteurs afin de montrer les valeurs véhiculées par l'accueil périscolaire.

• COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

Pour le restaurant scolaire :

Sur chaque site scolaire, un panneau d'affichage est à disposition des familles. Il se trouve à proximité du portail d'entrée de chaque école. Les menus sont affichés mensuellement. Le visuel (réalisé par le service communication de la Mairie) a été revu afin que les enfants et les familles puissent avoir une vue d'ensemble sur la qualité des menus proposés. Chaque jour, il est précisé si les entrées, plats et desserts sont faits maison, si ce sont des aliments bio ou si les produits utilisés sont locaux. La présence d'allergènes est aussi indiquée pour chaque repas.

POUR LES ANIMATIONS

En ce qui concerne les activités proposées par les équipes d'animation, un flyer est distribué à chaque enfant avant chaque période de vacances scolaires afin de les informer des animations proposées pour la période suivante. Ce flyer valorise également les animations proposées sur le temps de la pause méridienne. Les familles peuvent également retrouver les activités proposées en format affiche dans les panneaux d'affichage.

Les menus et les flyers sont également disponibles sur le site internet de la ville de Gannat : www.ville-gannat.fr et également sur la page facebook.

• RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Si l'enfant a des droits, il a aussi des devoirs et doit respecter les règles de vie collective pendant toute la durée du temps de la pause méridienne. C'est pour cela qu'un règlement intérieur précisant les modalités d'accueil est transmis lors de l'inscription ou lors du renouvellement de celle-ci.



CHARTRE DE LA PAUSE MERIDIENNE

Ville de Gannat

26 place Hennequin 03800 Gannat

TÉL. 04 70 90 00 50

www.ville-gannat.fr

Suivez-nous sur Facebook [@villedegannat](https://www.facebook.com/villedegannat)

Ville de Gannat
la ville à la campagne !

